

La Réunion : jeunesse et dynamisme au carrefour des défis

Jeune département par son histoire et par sa population, La Réunion s'adapte depuis plusieurs décennies à des mutations rapides. La croissance démographique forte entraîne une demande de logements et d'emplois en augmentation encore plus forte. Son dynamisme économique avéré ne suffit pas jusqu'ici à satisfaire la demande d'emploi et se nourrit en partie de la demande de logements. La production de richesses ne profite encore pas à toute la population. De nombreuses familles vivent dans la précarité malgré les revenus de redistribution. Pourtant la dynamique démographique n'a pas fini sa course.

La Réunion connaît une croissance démographique encore exceptionnelle pour un département français. Cette croissance résulte d'une transition démographique non totalement terminée, et pèse fortement sur l'avenir du département. La population recensée à 706 000 en 1999, estimée à 785 000 en janvier 2006 pourrait bien dépasser le million d'habitants avant 2030.

Le solde naturel, principal facteur de croissance

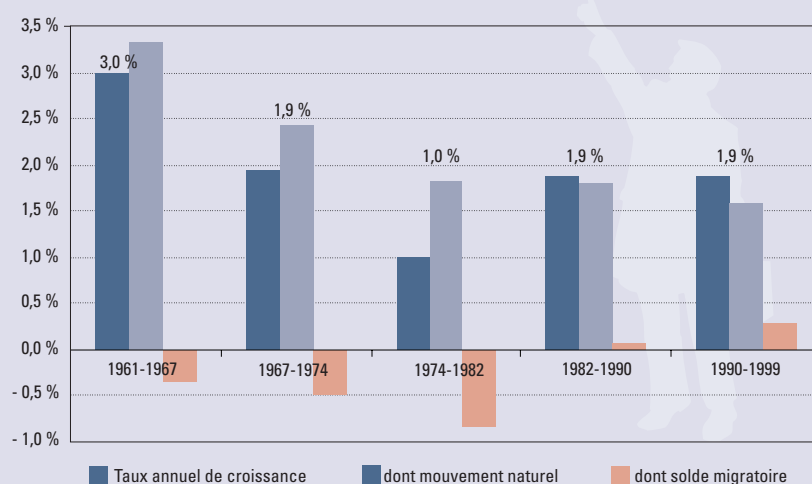
Le processus de transition démographique, à l'origine de cette poussée démographique, a pris naissance dans les années 30 alors que l'île

avait encore le statut de colonie. C'est alors que le taux de mortalité a commencé à diminuer, passant plus ou moins rapidement de 30 ‰ à 5,1 ‰ en 2004. Le taux de natalité n'a pas suivi la même décrue. De l'ordre de 35 ‰ dans les années 30, il a dépassé 50 ‰ en 1955, et se situe encore à 18,9 ‰ en 2004.

À l'aube du XXI^e siècle, l'excédent annuel des naissances sur les décès est encore de plus de 10 000 habitants. On dénombre ainsi en 2004 14 500 naissances et 4 000 décès dans le département.

Cette natalité encore forte s'explique en partie par une fécondité élevée : les ICF (indices conjoncturels de fécondité) des Réunionnaises

Les facteurs de croissance démographique



Sources : Insee, Recensements de population et fichiers de l'état civil

Principal facteur de croissance démographique, le solde naturel (naissances - décès) explique 85 % de l'augmentation de population des années 90.

et des métropolitaines s'établissent respectivement à 2,45 et 1,90 enfants par femme en 2004. Dans les exercices de projection, on privilégie l'hypothèse d'une baisse de la fécondité comme étant la plus probable dans les décennies à venir. Mais le rapprochement attendu des taux de mortalité et de natalité, qui signalera la fin de la transition démographique, dépend aussi d'une pyramide des âges moins jeune qu'actuellement.

Le mouvement naturel reste le principal moteur de croissance démographique. Par ailleurs, depuis les années quatre-vingt, il s'accompagne d'un solde migratoire excédentaire.

Des migrations fluctuantes

L'histoire migratoire de La Réunion depuis la départementalisation a été mouvementée. Après plusieurs décennies de déficit migratoire prononcé, on assiste durant les années quatre-vingt-dix à une période d'excédent plutôt exceptionnel. Et, à long terme, nul ne sait s'il va durer et à quel rythme.

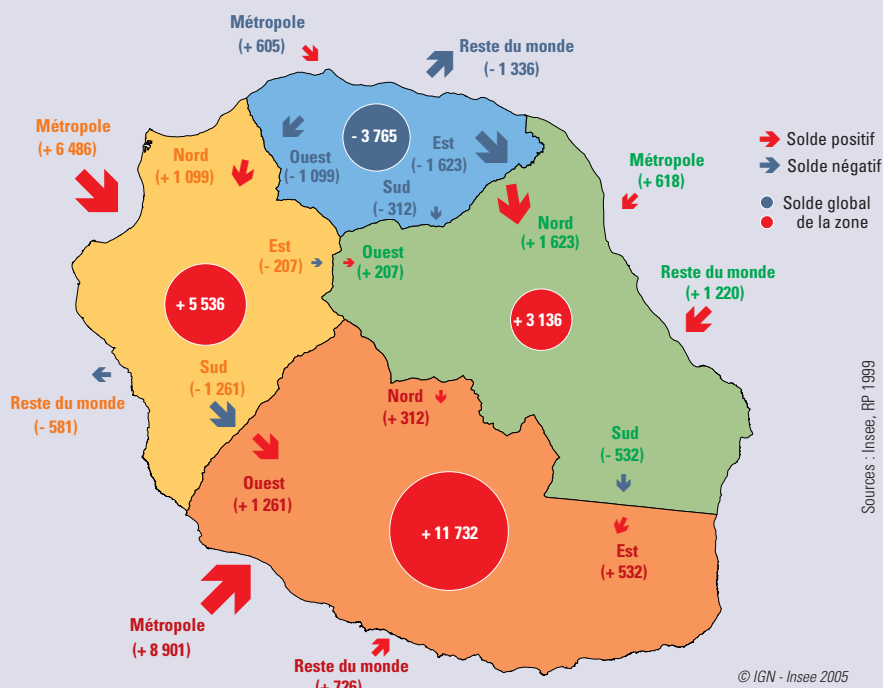
De 1999 à 2004, cet excédent migratoire toujours positif tend à diminuer, il s'élève à moins d'un millier d'habitants par an. L'état actuel des connaissances ne permet pas de caractériser les migrations post censitaires.

Entre 1990 et 1999, les apports migratoires (+ 16 400 habitants) représentent 15 % de la croissance démographique totale. Ils sont surtout le fait d'échanges nombreux avec la métropole, s'orientant dans les deux sens. Alors que le solde des échanges avec le reste du monde - on pense notamment à la zone océan Indien - tels que mesurés en 1999 est quasiment nul.

Plus de 60 000 personnes sont arrivées de métropole ; tandis que 43 000 ont fait le déplacement inverse. Un tiers (34 %) des personnes arrivées de métropole sont en réalité des natifs de La Réunion de retour au pays. Si on ajoute les conjoints et les enfants éventuels, l'impact des retours au pays est encore plus élevé. Ce vivier de migrants potentiels est encore vivace : 94 500 natifs de La Réunion étaient recensés en métropole en 1999.

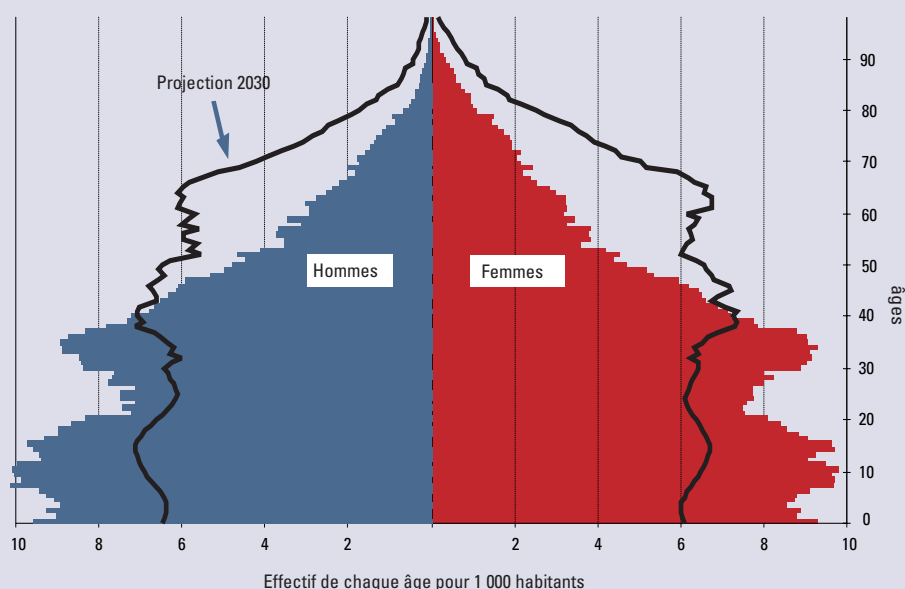
L'impact des migrations est négatif uniquement pour la population élève ou étudiante, qui quitte La Réunion pour poursuivre ses études en métropole. Quant à la population active, les migrations ne modifient pas sa structure au regard du travail : les proportions d'actifs occupés et de chômeurs restent stables.

Les soldes migratoires entre 1990 et 1999



Le solde migratoire s'établit à + 16 400 personnes, du fait essentiellement des échanges avec la métropole.

Pyramides des âges en 1999 et en 2030



10 % de la population est âgée de 60 ans ou plus en 1999.
Les "séniors" représenteront plus de 22 % des Réunionnais en 2030.

Structure par âge de la population						
	La Réunion					Métropole
	1990	1999	2010 (1)	2020 (1)	2030 (1)	1999
Population totale	598 000	706 000	832 000	941 000	1 030 000	58 518 000
- dont moins de 20 ans en % (a)	39,9	36,2	32,3	29,0	26,3	24,6
- dont 60 ans ou plus en % (b)	8,6	10,0	12,0	16,2	22,2	22,2
Indice de vieillissement en % (b/a)	21,6	27,6	37,2	55,9	84,4	86,6

Source : Insee, recensement de population, projections

(1) selon le scénario dit "central"

La structure par âge ressemblera en 2030, à celle de la métropole de 1999.

940 000 habitants en 2020

À l'horizon 2020, il est certain que la croissance démographique continuera, poussée par l'excédent des naissances sur les décès. Si on table sur une baisse continue du nombre d'enfants par femme et un allongement de l'espérance de vie, la population réunionnaise atteindrait déjà 895 000 habitants, sans tenir compte des migrations. Les hypothèses migratoires les plus couramment retenues aujourd'hui, celles qui prolongent le profil migratoire des années quatre-vingt dix, amèneraient le nombre de Réunionnais à 941 000. Mais n'oublions pas que d'autres évolutions sont possibles, si les migrations se réduisent - à l'instar de ce que l'on observe de 1999 à 2004 - ou même s'inversent pour redevenir déficitaires.

La jeunesse de sa population constitue un atout majeur du département. L'âge moyen, en 1999, est de 30 ans. Plus du tiers des Réunionnais ont moins de 20 ans ; tandis que seulement 10 % ont 60 ans ou plus. L'indice de vieillissement qui en résulte est encore faible : on compte sur le département, en 1999, moins de 28 "séniors" pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Mais cet indice est déjà orienté à la hausse : il n'était que de 22 en 1990, atteindra 56 en 2020 et correspondra en 2030 à celui de la métropole d'aujourd'hui.

La population âgée de 60 ans ou plus, encore peu nombreuse sur le département, augmentera plus rapidement que la population totale. De 70 000 personnes actuellement, elle pourrait en compter 150 000 en 2020.

Parallèlement à cette croissance démographique, de nombreux indicateurs montrent que l'économie se développe de façon tout aussi exceptionnelle : le P.I.B. (produit intérieur brut), l'offre d'emploi et le stock d'entreprises connaissent des évolutions beaucoup plus rapides que celles enregistrées pour la France entière.

Une croissance économique remarquable

Entre 1993 et 2002, période sur laquelle on dispose d'une base statistique détaillée, La Réunion a été la région française qui a connu la plus forte croissance. Son PIB, exprimé en volume, a crû de 4,3 % en moyenne annuelle, alors que celui de la France entière augmentait de 2,3 %. Plus récemment, les premières estimations pour l'année 2005 évaluent sa progression à + 4,9 %.

La mobilisation des ressources humaines et l'offre d'emploi ont connu un dynamisme tout aussi spectaculaire. Entre 1982 et 1999, l'emploi a augmenté de près de la moitié (48 %) à raison d'une progression annuelle de 2,8 % puis 1,9 % dans les années 80 et 90. La création d'emploi, encore vivace au-delà de 1999, a élevé l'offre à 205 700 emplois salariés et non salariés à la fin de l'année 2003.

Le poids du tertiaire s'accroît, comme dans toutes les économies contemporaines : 80 % des actifs travaillent pour le commerce, les transports et les services marchands et non marchands.

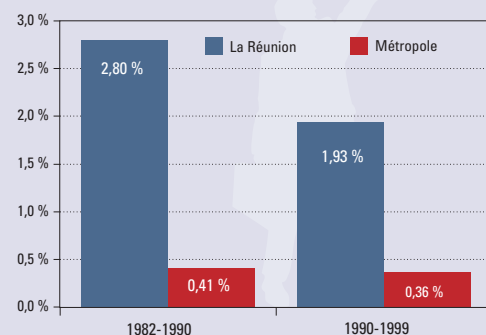
La prépondérance des services administrés

Deux secteurs d'activité emploient chacun près de 25 % des salariés en 2003.

Le premier, celui appelé "administration", recouvre :

- les activités exécutives et législatives des pouvoirs publics (État, région, département, communes),
- les activités de type régaliens (défense, justice, police),
- la gestion des régimes obligatoires de protection sociale,

Taux annuels de croissance de l'emploi

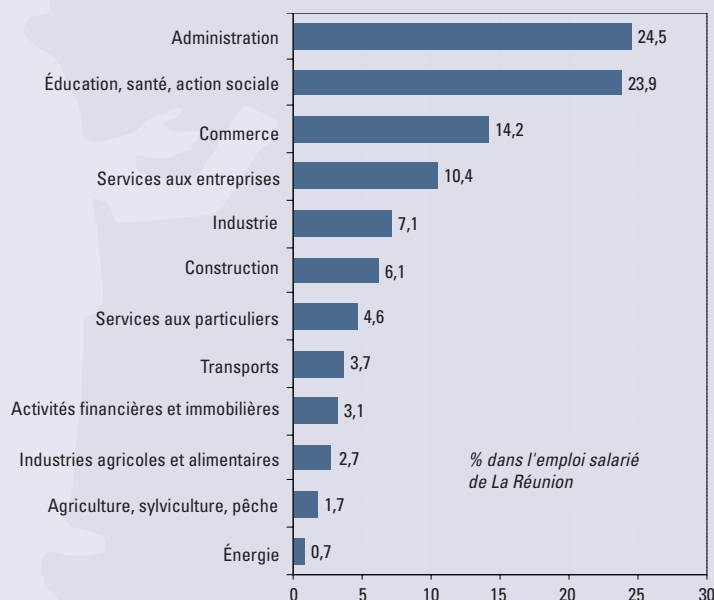


Source : Insee, recensements de population

La croissance de l'emploi est bien plus vive à La Réunion qu'en métropole.

Le poids des secteurs d'activité économique

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), 2003.



Un peu moins de la moitié des emplois salariés relèvent des secteurs administrés (administration, éducation, santé, action sociale) ; cela s'explique par la faiblesse de l'emploi marchand.

- l'administration d'organismes associatifs aux centres d'intérêts divers (économiques, professionnels, syndicaux, religieux, politiques, etc.).

Le second est constitué par les activités relatives à l'enseignement, la santé, et l'action sociale.

Ces deux secteurs, qui concentrent donc, 48 % des salariés sont dits ici "administrés" parce que proches de l'action publique. Ils ne sont pourtant pas exclusivement de statut public. Certaines structures relèvent complètement de l'initiative privée : comme par exemple les ambulances, les laboratoires d'analyse, les centres de formation.

Cette part des services "administrés" peut paraître démesurée, car en métropole elle ne représente que 30 % de l'emploi. Néanmoins, leur effectif rapporté à la population totale est quasiment identique : entre 110 et 115 emplois pour 1 000 habitants. C'est la faiblesse des autres activités - essentiellement marchandes - qui explique la prépondérance des emplois administrés dans le département.

Même si, depuis 1999, l'emploi marchand s'est développé très rapidement, la prééminence des services administrés persiste.

On retrouve le même constat lorsqu'on s'intéresse au statut des employeurs. Près de 35 % des emplois salariés réunionnais relèvent d'une des trois fonctions publiques, contre 21 % en France métropolitaine. La seule fonction publique territoriale, celle formée par les collectivités locales, emploie 32 200 personnes en 2003, soit 17 % des effectifs salariés. Pour ces institutions, l'offre d'emploi est un outil essentiel de leur politique sociale. C'est aussi une contrepartie du manque d'emplois des secteurs marchands.

Économie marchande : commerce et construction sur les trois premières marches

Le commerce est, de loin, le premier pourvoyeur d'emplois de l'économie marchande : plus de 27 000 postes.

L'activité de construction, très dépendante des commandes publiques, a suivi une courbe mouvementée depuis 1982. Ses effectifs ont fortement chuté en 1993, année de crise pour le BTP. Depuis ils remontent, sans atteindre encore le niveau de 1990. En 2004, le BTP occupe plus de 11 800 salariés.

L'industrie réunionnaise, longtemps cantonnée à la seule production de sucre, s'est développée depuis peu sous l'impulsion des acteurs locaux, avec le soutien des politiques publiques. Une stratégie d'import-substitution a été mise en place visant à favoriser les productions locales. Ce secteur s'est légèrement développé entre 1982 et 1990 et s'est stabilisé depuis à 7,7 % des emplois. Les principales filières sont liées à

Le poids des fonctions publiques

Lieu de travail	Effectifs de la fonction publique	% dans l'emploi salarié total			
		Ensemble fonction publique	FP État	FP hospitalière	FP territoriale
EST	9 200	48,5	16,8	1,8	30,0
NORD	22 900	31,2	14,5	3,5	13,2
OUEST	13 700	29,4	12,7	3,1	13,6
SUD	21 200	40,0	15,0	5,3	19,7
La Réunion	67 000	34,9	14,4	3,7	16,7
Métropole		21,2	8,9	4,7	7,6

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), 2003.

Plus d'un salarié sur trois à La Réunion travaille dans la fonction publique.

l'agriculture d'une part et à la construction d'autre part.

L'agriculture résiste

Fondée pendant longtemps sur la canne à sucre, l'agriculture s'est modernisée et diversifiée depuis quelques années. Elle doit faire face aux incertitudes qui pèsent régulièrement sur les débouchés de la filière canne, ainsi qu'à la diminution des terres agricoles sous la pression de l'urbanisation. La SAU (surface agricole utile), de 43 700 hectares en 2000, a perdu 500 hectares par an pendant vingt ans. Le nombre d'exploitations agricoles (9 300) a sensiblement diminué. L'emploi a fortement régressé, il est descendu au-dessous de 10 000 agriculteurs.

La plus grande partie des terres agricoles, 26 000 hectares, est plantée de cannes à sucre. C'est la surface minimale nécessaire au maintien des deux usines de production sucrière. Deux autres filières développées plus récemment produisent chacune autant en valeur que la canne à sucre : les fruits et légumes d'une part, et les produits de l'élevage d'autre part.

Un marché de l'emploi dégradé

Le marché de l'emploi subit de plein fouet les dynamiques démographiques et économiques. La demande d'emploi, mesurée par la population active, croît encore plus vite que le nombre d'habitants. Tandis que l'offre d'emploi, en forte augmentation, ne suffit pas à satisfaire l'ensemble des demandes. Le résultat en est un taux de chômage parmi les plus élevés des régions européennes. En 1999, la population active s'élève à près de 300 000 personnes ; parmi celles-ci, 42 % se déclarent au chômage.

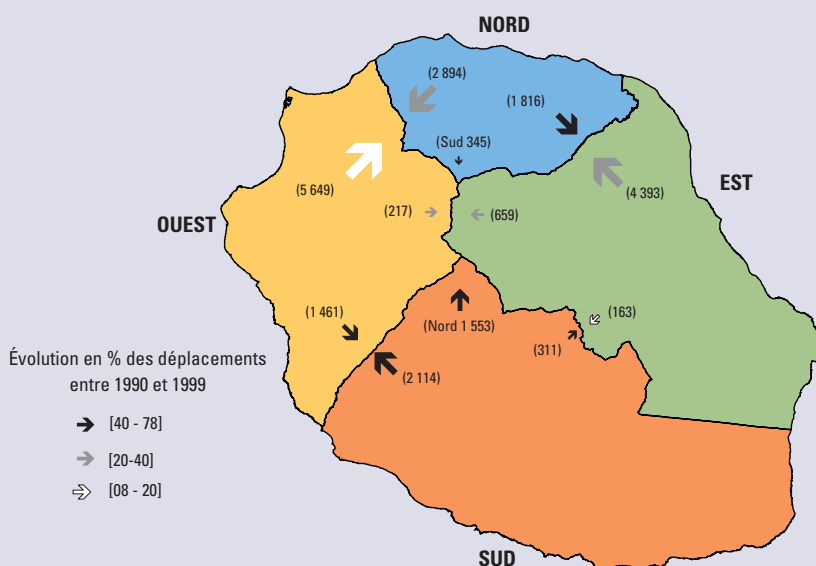
Néanmoins, le taux d'emploi (rapport entre le nombre d'actifs occupés et la population en âge de travailler) est resté quasiment stable entre 1982 et 1999, autour de 37 %. On peut y voir, d'une part, la capacité de l'appareil productif à suivre, l'augmentation de la population en âge de travailler et, d'autre part, la difficulté à élever le taux d'emploi à un niveau comparable à celui de métropole (63 %).

L'augmentation de la population active est alimentée par la croissance démographique, le vieillissement d'une population jeune (et donc la

Le taux de chômage est un concept défini avec précision par le B.I.T. (Bureau international du travail). À La Réunion, seule l'enquête emploi, réalisée tous les ans depuis 1993, permet de le mesurer avec exactitude. Il s'élève à 31,9 % en 2005, après une décrue plus ou moins régulière amorcée après 1999, date à laquelle il avait atteint 37,7 %.

Malheureusement, l'enquête emploi ne permet pas à ce jour de comparaisons infradépartementales. Pour mesurer l'emprise du chômage par zone d'emploi, nous sommes obligés de nous référer à la mesure qu'en donne le recensement de population de 1999, mesure appelée "taux de chômage au sens du recensement". Cette mesure s'appuie en grande partie sur la déclaration des personnes enquêtées.

Déplacements domicile-travail en 1999



Les déplacements domicile-travail entre zones d'emploi concernent 21 600 personnes sur les 173 700 actifs occupés que compte La Réunion en 1999.

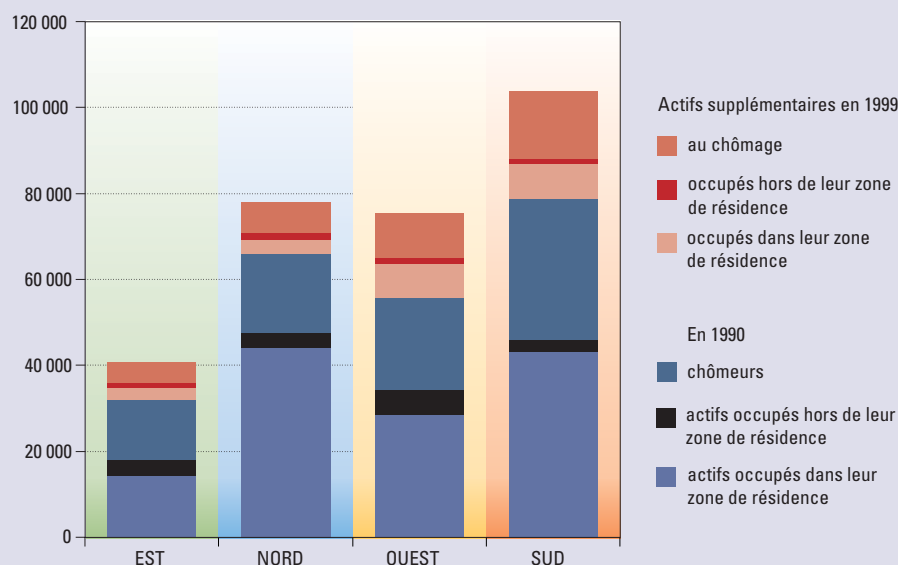
part des personnes en âge de travailler), ainsi que par l'entrée des femmes sur le marché du travail. Actuellement, 56 % des femmes en âge de travailler se déclarent actives, alors qu'elles n'étaient pas la moitié neuf ans plus tôt. Ce pourcentage est faible, loin derrière la pratique des métropolitaines ou des Antillaises ; il est appelé à augmenter encore.

L'augmentation de population active pendant les années quatre-vingt-dix s'est traduite avant tout par une accentuation du chômage des hommes et des femmes. Globalement, sur le département, le nombre d'actifs occupés a augmenté de 19 %, tandis que celui des chômeurs progressait de 44 %.

De plus, les déplacements domicile-travail se sont multipliés. La population qui travaille en dehors de sa zone de résidence a augmenté plus rapidement (+ 31 %) que celle qui se déplace dans sa zone de résidence (17 %).

Le découpage en microrégions est identique à celui en zones d'emploi, qui lui-même minimise les déplacements pendulaires interzone. En 1999, 21 600 personnes quittaient leur zone de résidence pour aller travailler, soit 12 % des actifs occupés.

Les conséquences de l'augmentation de population active entre 1990 et 1999



L'augmentation de population active s'est traduite, avant tout, par une accentuation du chômage.

Pour estimer le niveau de vie d'un ménage et autoriser des comparaisons entre les ménages de taille différente, on rapporte son revenu disponible au nombre **d'unités de consommation** qui le composent, selon une échelle d'équivalence qui vaut 1 pour l'allocataire, 0,5 pour les autres adultes et enfants à charge de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant à charge de moins de 14 ans, auxquels on ajoute 0,2 pour les familles monoparentales. Le revenu par unité de consommation tient mieux compte des économies d'échelle réalisées au sein des familles (très fort sur le logement, moins sur l'alimentation ou les loisirs...).

tion, de nombreux Réunionnais vivent avec des revenus extrêmement bas. Le seuil de bas revenus, calculé à partir des revenus des populations locales, est estimé à 390 € mensuels par unité de consommation à La Réunion, contre 739 € en métropole. Et plus de 100 000 personnes vivent avec des ressources inférieures à ce seuil, soit 13,2 %.

Précarité prononcée

La difficulté d'accéder à un emploi réduit d'autant les revenus primaires des Réunionnais et les place dans une situation de précarité prononcée.

Les revenus fiscaux des ménages, ceux qu'ils déclarent aux services fiscaux et qui servent au calcul de l'impôt sur les revenus, sont bien plus faibles à La Réunion qu'en métropole. En conséquence, sept ménages sur dix ne sont pas imposés. Cette disparité s'accroît lorsque l'on tient compte de la taille des ménages mesurée en "unités de consommation". La moitié des ménages réunionnais devraient vivre - s'il n'existait pas de revenus de redistribution - avec moins de 7 500 € par an (soit 630 € par mois) et par unité de consommation. Ce revenu médian est de deux fois inférieur à celui calculé pour les ménages métropolitains.

Dans ces conditions, la solidarité nationale vient soutenir une large partie de la population. Nombreux sont les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion ou du revenu de solidarité : ils s'élèvent à 81 000 au 31 décembre 2005, soit plus d'un Réunionnais sur dix, sans compter leurs

familles. C'est la solidarité nationale qui fournit aussi un revenu à de nombreuses personnes âgées : 33 000 vivent du "minimum vieillesse". Toutefois, même avec ces revenus de redistribu-

Pourtant à l'autre bout de l'échelle, la situation des ménages les plus aisés est comparable à celle de l'hexagone : un ménage sur dix déclare au moins 28 000 € de revenus annuels (pour 31 400 € dans l'Hexagone).

Revenus fiscaux des ménages (*)		
	La Réunion	Métropole
LES MÉNAGES FISCAUX		
Nombre de ménages fiscaux (1)	211 148	23 654 500
Part de ménages imposés (%)	30,2	60,2
DISPERSION DES REVENUS		
Revenu médian par UC (2)	7 547	15 447
1 ^{er} décile par UC	0	5 766
9 ^e décile par UC	28 000	31 441

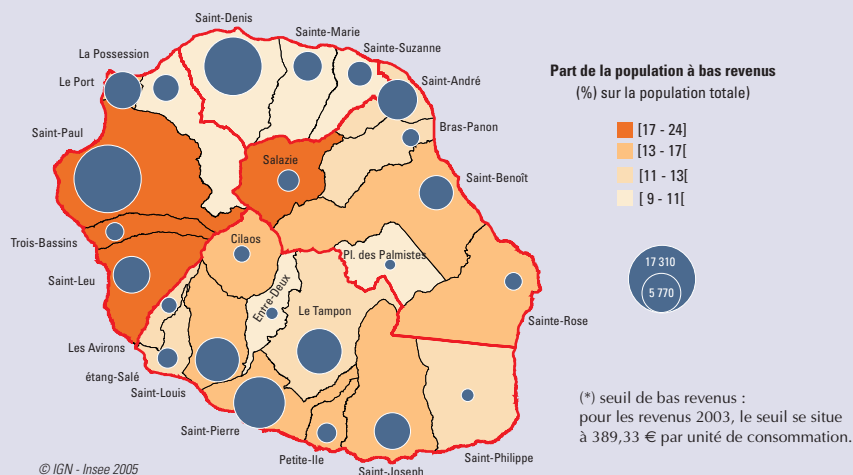
Source : Insee - DGI - Revenus des foyers fiscaux - 2002

(*) Le revenu déclaré aux services fiscaux est un revenu "avant redistribution", qui exclut, par exemple, la plupart des revenus sociaux.

(1) Les ménages fiscaux sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

(2) UC = Unité de consommation.

Personnes vivant de bas revenus



100 000 personnes disposent de moins de 389 € de revenus par unité de consommation.

450 000 logements en 2030

Le parc de logements progresse considérablement tant en quantité qu'en qualité. Son élargissement nécessaire et les améliorations encore à mener placent La Réunion devant de multiples défis pour les années à venir.

Le parc de logements dénombré à 238 200 en 1999, estimé à 274 400 en 2004, a été multiplié par trois entre 1967 et 2004. Son accroissement est bien supérieur à celui de la population qui a

à peine doublé dans le même temps. La réduction du nombre d'enfants dans les familles et le vieillissement de la population réduisent le nombre de personnes par ménages. Ces mêmes facteurs devraient s'accroître et rendre nécessaire 388 000 logements en 2020, 450 000 en 2030. Ce qui signifie un quasi doublement du parc de 1999.

Parallèlement à cet effort de construction neuve, le renouvellement et l'amélioration de l'habitat ne peuvent ralentir. De nombreux indi-

cateurs dévoilent un habitat précaire. Le dernier recensement de population révèle que des conditions d'inconfort touchent 20 000 logements : habitations de fortune, manque de sanitaires, voire d'eau ou d'électricité. Près de 50 000 ménages vivent à l'étroit dans des logements trop petits où il manque au moins une pièce d'habitation. Enfin, 29 000 ménages sont propriétaires de leur logement sans en posséder le sol, ou bien sont hébergés à titre gratuit.

Le parc locatif social, composé de 47 300 logements en 2003, héberge moins de 19 % des ménages. Bien que ces logements soient proportionnellement plus nombreux qu'en métropole (14 %), la demande sociale est très élevée.

Un des enjeux de la construction de logements pour les années à venir, c'est d'en produire suffisamment pour satisfaire la demande des ménages : 150 000 entre 1990 et 2020. C'est aussi d'étendre le parc locatif social pour les besoins des familles les plus modestes.

La répartition des nouveaux logements entre les quatre parties de l'île résultera en partie des objectifs fixés par le Schéma d'aménagement régional. Les six scénarios qui ont servi aux projections ne sont que des outils destinés aux pouvoirs publics. ■

Nelly **ACTIF**
chef de la division "études"
Insee Réunion

Part de logements locatifs sociaux

	Parc locatif social au 31/12/03	PLS/ résidences principales
EST	5 445	15,2 %
NORD	19 489	30,7 %
OUEST	11 186	18,0 %
SUD	11 145	12,3 %
La Réunion	47 265	18,8 %

Sources : Insee, recensements de population, Enquête sur le parc locatif social (Équipement)

INSEE économie
N° 125 • mars 2006 • 4,50 €
DE LA REUNION

Projections 2030 **DOSSIER**

Les dynamiques territoriales

16 pages de dossier à détacher | p 9 à 24

TEMPS DE TRAVAIL
Trois heures de moins
page 6

L'EMPLOI DES JEUNES
page 2

Exporter des services vers l'océan Indien
page 28